Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 89 (1992)
Heft: 5

Rubrik: Conseils aux débutants

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

CONSEILS AUX DÉBUTANTS

Mai 1992

A peine reçu le journal d'avril où j'écrivais que le printemps avait le désir de s'installer que dame Météo me faisait la nique en me renvoyant à mes certitudes sous 30 cm de neige et plusieurs nuits froides pour la saison. Et nos abeilles dans tout celà? J'ose espérer qu'elles ont assez bien supporté ce contretemps, peut-être mieux que mon moral apicole... Le mois de mai sera de toute façon au rendez-vous et nous serons bien obligés de suivre le mouvement. La visite de printemps sera chose accomplie, et les travaux du mois programmés.

Espace: pour permettre le développement normal de la colonie. *Essaimage:* plus ou moins évité par l'agrandissement de l'espace disponible. *Récolte:* les colonies seront préparées pour la première récolte. *Nucléis:* la période est favorable à la formation de nouveaux peuples. *Reines:* l'élevage de reines, qui seront les mères des nucléis, pourra débuter.

Espace: la végétation printanière revit, la sève a déjà repris le chemin des extrémités, la vie apparaît au sommet des tiges et éclate en milliers de fleurs, la fête peut commencer, car la table est mise.

Les apports extérieurs en pollen vont rejoindre massivement les greniers de la ruche, les populations vont se développer. Apportons-leur notre part de travail en donnant suffisamment de place, nécessaire à leur extension, en ajoutant des cadres de cire à bâtir à proximité du couvain. Par la même occasion nous éviterons dans une large mesure l'essaimage. Si malgré cela un essaim fait la «belle», il nous reste à le recueillir. La capture d'un essaim suspendu à une branche d'arbre s'effectue sans trop de difficultés. Il suffit de secouer la branche au-dessus d'une ruchette (caisse à essaim) ou de tout autre récipient; il sera enruché, le soir, dans la ruche qui lui est destinée. Nous y mettrons au moins deux rayons construits et nous compléterons par des cires non bâties selon l'importance de l'essaim. Pour éviter la désertion, certains apiculteurs mettent au centre de la ruche un cadre de couvain prélevé dans une autre colonie; il existe toutefois un risque supplémentaire: celui d'une infestation plus importante par des varroas importés avec le couvain. De toute façon, nous devons traiter les essaims au Folbex VA (dans une caisse à essaim transformée à cet effet). Nous poserons ensuite le nourrisseur dans lequel on versera du sirop (proportion 1:1). Mais attention au pillage! Le nourrissement d'un essaim est indispensable, surtout si la miellée fait défaut. Règle: un essaim, pour se développer convenablement, a besoin de toute notre attention. Celle-ci ira aussi à la souche, qui a souvent besoin de soins, du fait du départ d'une partie de ses forces vives.

Première récolte: les populations fortes peuvent prétendre participer à cette première récolte. Toutefois nous ne mettrons la hausse que sur des colonies composées de 7 à 8 cadres de couvain et 2 cadres de provisions. La pause d'une hausse sur une colonie n'occupant que quelques cadres retardera encore son développement du fait de la difficulté, ou de l'impossibilité, de maintenir une chaleur convenable dans un volume fortement augmenté.

Elevage de reines et sélection: vaste domaine réservé aux spécialistes. Mais en prenant conseil auprès d'apiculteurs pratiquant cette activité ou auprès des moniteurs-éleveurs de chaque section, il est possible de s'initier à l'élevage de quelques reines pour les besoins de son rucher et d'aborder ainsi une occupation des plus intéressantes en apiculture.

Et maintenant poursuivons notre entretien du mois passé concernant le modèle de ruche à choisir pour débuter en apiculture. Je vous conseillais de prendre le modèle le plus largement utilisé dans votre région en vous énumérant les critères motivant ce choix.

Il faut aussi prendre en compte le mode d'apiculture que nous désirons pratiquer: s'il s'agit d'apiculture sédentaire avec le construction d'un rucher fermé, notre choix se portera sur une ruche pouvant se loger dans un pavillon, ou faisant partie de celui-ci, telle que la Bürki, la ruche suisse, la Dadant, la Schneider, etc.; si nous choisissons de pratiquer l'apiculture pastorale, il nous faudra alors un modèle de ruche facile à déplacer, à empiler lors des transports par véhicule et sur le terrain, tel que la Dadant pastorale, la Langstroth, etc. Nous avons dans notre pays des constructeurs de ruches et des détaillants mettant à notre disposition un vaste choix de ruches, d'excellente facture, intéressantes et fonctionnelles, s'adaptant parfaitement à l'apiculture que nous voulons pratiquer, ainsi qu'à la région où nous désirons nous fixer (plaine, montagne, Prélapes, Jura).

Voici quelques modèles offerts sur le marché de la ruche: Dadant type (plus guère utilisée, remplacée par la Blatt), Dadant Blatt, Bürki, Suisse, DNM (Europa), Zander, Langstroth, Schneider, Ritter, Layens, Spühler, Claerr, etc.

Nous poursuivrons cet entretien le mois prochain. Faute de plus de place, je vous quitte et vous laisse au plaisir de la pratique, valant bien celui de la lecture de mes propos.

Evolène, 13 avril 1992 **Robert Fauchère**

HYDROMEL

Expédition carton de 2 bouteilles à Fr. 25.-, port & emballage compris.
Règlement à la commande sur CCP 20-7543-5.
Autres conditions sur demande.

J.-P. BERSET Chemin de Bellevue 6 2108 Couvet
Tél. 038. 63 33 27 Fax. 038. 63 34 51

OCCASION UNIQUE!

Profitez de changer vos vieux fonds de ruches en achetant à très bon compte quelques plateaux ordinaires de notre ancien stock. Ces fonds pour ruches **ordinaires** ou **pastorales** sont neufs. Au lieu de Fr. 56.—, ils vous sont offerts à **Fr. 30.—** la pièce, **Fr. 135.—** les 5 pièces, **Fr. 250.—** les 10 pièces. Offre valable jusqu'à épuisement du stock. Faites vite!

RITHNER & Cie - APICULTURE - 1870 MONTHEY
Tél. (025) 71 21 54.

Un nouveau point de vente à ACLENS

APICHANCELS – Dépôt de la maison Bienen-Meier

Nous avons le plaisir de vous informer que dès le

7 mars 1992

vous avez la possibilité d'acheter nos produits réputés tels que: cire ULTRA, cadres, candi VITALIS, boîtes à miel type K et NOVALUX, etc., à **Aclens** (environ 10 km de Lausanne).

Notre dépôt est géré par:

M. Marcel Décurnex, « Les Chancels »
1123 Aclens Tél. (021) 869 91 96

M. Décurnex est un apiculteur compétent et chevronné qui se fera un plaisir de vous conseiller et de vous servir.

Voilà les heures d'ouverture

Lundi	13 h 30 – 21 h	Jeudi fermé toute la journée	
Mardi	8 h – 12 h et 13 h 30 – 21 h	Vendredi	8 h – 12 h
Mercredi	8 h – 12 h et 13 h 30 – 21 h	Samedi	8 h – 12 h

En dehors des heures d'ouverture, selon arrangement téléphonique avec M. Décurnex.

BIENEN MEIER KÜNTEN
5444 Künten (AG) - Tél. (056) 96 13 33
Fax (056) 96 33 22